



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE PRÉFET

Caen, le 20 octobre 2020

Note à l'attention de Mesdames et
Messieurs les responsables des services
et opérateurs de l'État dans le Calvados

Objet : feuille de route de l'ANCT du Calvados

Par arrêté préfectoral du 15 septembre dernier, le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental des territoires et de la mer ont été désignés comme délégués territoriaux adjoints de l'ANCT dans le Calvados.

La présente feuille de route définit les attentes en termes d'organisation et d'objectifs. Elle pourra être revue autant que de besoin, soit sur la base de propositions issues du retour d'expérience soit à la demande.

1 – L'état d'esprit ANCT dans le Calvados

En premier lieu, nous veillerons ensemble à ce que l'organisation collective de l'État dans le Calvados se fasse dans un état d'esprit constructif et que l'ensemble des structures concernées se sentent impliquées et mises en valeur au sein de cette organisation .

Ensuite, nous inscrirons l'action des administrations et opérateurs de l'État dans une logique de résultat, en recherchant l'efficacité collective et la simplification des fonctionnements, par l'application la plus collégiale et la plus pertinente des règlements et procédures à la réalité de chaque projet.

Nous organiserons une écoute active des territoires et positionnerons l'intervention de l'État dans une logique de co-construction des projets, afin que les ambitions des décideurs locaux et les politiques publiques se combinent au bénéfice du territoire et des habitants du Calvados. Nous veillerons notamment à mobiliser à bon escient l'ensemble des ressources d'ingénierie publique présentes dans le département.

Il nous appartient collectivement d'amplifier l'action de l'État dans une logique de soutien et d'impulsion, sans rien concéder à l'importance et la qualité du service rendu.

2 – Redéfinir l'utilité publique

Dans une logique ascendante, nous ferons en sorte que chaque projet remontant des territoires soit accompagné de manière proportionnée par une équipe pluridisciplinaire cohérente et animée par un chef de projet, respectueuse des orientations des politiques publiques du pays, et calée sur les ambitions et calendriers des décideurs locaux.

Ces projets et l'organisation mise en place seront présentés de manière régulière.

En complément, nous veillerons à ce que les politiques publiques prioritaires (liste en annexe) soient correctement déclinées dans le Calvados, sous l'impulsion des responsables identifiés et que chaque thématique prioritaire soit dans la mesure du possible connue et intégrée dans les projets de territoire.

Nous ferons vivre ensemble cette organisation matricielle entre l'animation de projets et la déclinaison de politiques thématiques afin que chaque territoire puisse trouver un État à la fois réactif, agile et engagé pour accompagner ses projets et capable de proposer, suggérer, partager une vision concrète ou une suggestion pour ledit territoire.

Pour tirer le meilleur de cette organisation, nous veillerons tout particulièrement à la circulation des informations entre l'ensemble des parties prenantes aux dossiers en lien permanent avec les sous-préfets d'arrondissement. La DCPAT jouera le rôle de direction pivot, garante notamment de la diffusion de l'information et du respect des procédures.

Si le traitement de dossiers concrets amène les services de l'État impliqués à constater des lenteurs, des difficultés ou à émettre des suggestions quant à la réglementation ou la conduite de telle ou telle procédure, vous proposerez aux sous-préfets en charge de la relance des mesures de nature à accélérer, simplifier et fluidifier le traitement des dossiers.

3 – L'animation

Les comités opérationnels qui seront organisés à fréquence mensuelle permettront d'assurer le suivi des projets de territoires et de la déclinaison des politiques publiques prioritaires dans le département.

Tous les trimestres, le comité opérationnel proposera un programme d'actions à examiner en comité local de cohésion territoriale.

L'organisation, le secrétariat et la contribution du Calvados à la remontée d'informations en vue du comité des financeurs seront de la responsabilité de la DCPAT.

Les DT adjoints concevront les outils de suivi de ces projets de manière à ce que les indicateurs de performance et de compte rendu de l'action publique soient rapidement partageables localement et avec les partenaires régionaux et nationaux.

4 – Valoriser l'action de l'État

Enfin, nous veillerons à assurer une amélioration continue et une communication régulière et positive des réussites de cette organisation, et notamment à ce que l'action des structures impliquées dans les projets concernés soit mise en avant sous la bannière de l'État (circulaire PM du 17 février 2020).

L'action de l'État sur le territoire doit être concrète, mesurable, réactive, afin que d'une part tout contributeur à l'action publique soit reconnu et valorisé dans son rôle et surtout que chaque citoyen puisse observer concrètement l'action territoriale de l'État dans son quotidien.

Vous rendrez compte du fonctionnement et des difficultés rencontrées dans l'exercice de cette mission.

*Cette famille de route est à la fois
un état d'esprit et une méthode de
travail.*

*Ce qui se joue ici est l'ambition
de l'État territorial de donner dans
sa action au service du territoire
auquel il est attaché.*

Philippe Court
Philippe COURT

Annexe : liste des thématiques prioritaires dans le Calvados

Politique publique nationale
Action Coeur de Ville
Petites villes de demain
Mobilités
France services
Tiers lieux
Territoire d'industrie
Emploi, formation, développement économique
Ruralités (contrats de ruralité, agenda rural)
Soutien à la vie associative, lien social, image des quartiers, équipe de la réussite républicaine
Numérique (France THD, France Mobile, société numérique et ses usages (béta.gouv, Aidants connect, campus connectés, ...)
Éducation
Petite enfance
Politiques publiques départementales
Amélioration de bâtiment (rénovation énergétique, accessibilité, habitat indigne, ANAH, fiscal)
Biodiversité (Haies, eau, paysage...)
Patrimoine (Petits patrimoines vernaculaires)
Accès à la culture (microfolies, pôles culturels, ...)
Santé (PSLA, contrats locaux de santé, télémédecine, ...)
Stratégie pauvreté
Ouvrages d'art

